

LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

SECTEUR LA CLAYETTE

"En Combabon"
71800 LA CLAYETTE
Tel : 03.85.28.15.03



Horaires d'ouverture

- Lundi : 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Réglementation

Chaque foyer et chaque entreprise peuvent y déposer **1 m3 par mois gratuit**. Au delà de ce m3, chaque m3 est facturé 7 €.

Pour cela il faut vous munir de tickets prépayés à la Communauté de Communes aux horaires d'ouverture.

Afin de faciliter la circulation dans l'enceinte de la déchetterie veuillez sortir votre véhicule immédiatement après vous être débarrassés de vos déchets.

Les déchets autorisés

Les déchets acceptés au sein de la déchetterie sont les suivants :

- | | |
|---|----------------------|
| - déchets divers | - végétaux |
| - cartons | - bois |
| - gravats | - textiles |
| - huiles usagées | - piles |
| - huiles de friture | - métaux |
| - déchets électroniques, écrans, petits appareils | - déchets de soins |
| - lampes | - capsules Nespresso |
| - déchets toxiques | - cartouches d'encre |
| - batteries | - encombrants |



SECTEUR CHAUFFAILLES

Parc d'Activités La Bruyère
71170 CHAUFFAILLES
Tél : 03.85.84.66.30

Horaires d'ouverture

- Lundi : de 9 h à 12 h - FERMETURE le Lundi après-midi
- Du Mardi au Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (18 h du 1^{er} Avril au 31 Octobre)

Les déchets autorisés

- les recyclables : verre, papiers/journaux, emballages (comme dans les Points d'Apport Volontaire)
- les encombrants (meubles, vélos, ferraille...)
- les toxiques (solvant, peinture, acide, soude...)
- les piles
- le bois
- les bouteilles de gaz
- les batteries de voiture
- les huiles de friture et de vidange
- les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux : seringues, pansements, compresses...)
- les D.E.E.E. (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) : appareils qui fonctionnent à l'électricité, ou à piles ou encore avec une batterie : électroménager, portable, ordinateur, jouet..
- les lampes basses consommation
- les gravats
- les capsules NESPRESSO
- les grands cartons bruns
- les déchets professionnels (facturés 30 €/m³ par SITA).